

À messieurs Vilain et Sauerbach
à propos de la Régie Publique eau des Lacs de l'Essonne
et des finances de l'agglomération

Messieurs,

De manière concise, mais parfaitement vérifiable, je vous réponds sur 2 points pour lesquels vous véhiculez des messages erronés.

D'abord, à propos de la Régie publique de l'eau.

Il est surprenant d'apprendre que vous refusez, en conseil d'administration de cette régie, une augmentation des tarifs alors même que c'est vous qui proposez et fixez l'ordre du jour et ses contenus. Libre à vous, donc, de présenter aux administrateurs un budget sans augmentation du tarif ! C'est une question de choix politique. Sur-jouer l'étonnement, c'est chercher à manipuler les usagers et les citoyen-ne-s.

Les professionnels compétents et diligents qui vous entourent savent très bien suivre des instructions. Mais les Virois-es ne méritent pas d'être trompés.

Sauf à ce que, quand on ne veut plus de son chien, on dise qu'il a la rage.

Si c'est cela votre objectif, les Virois-es doivent connaître, ou se rappeler pour ceux qui le savent déjà, la vérité :

Après la baisse de 37 % de leur facture d'eau en 2011 (au domicile principal pour une consommation de 120 m³ par an), le Conseil d'Administration de la régie et le Conseil communautaire, en 2013, ont choisi pour les 30 prochaines années un approvisionnement en eau pour Viry-Châtillon, puis Grigny, en partenariat avec la Régie Publique Eau de Paris. Sans « stress hydrique », à 42 centimes HT le m³ à l'arrivée à Grigny, avec une augmentation programmée de 1 à 2 % par an. C'est une eau de qualité naturellement potable qui provient de « trop pleins » dits des résurgences de Source de la forêt de Fontainebleau.

En revanche, la Lyonnaise des eaux nous fournissait encore, début 2014, à 89 centime HT du m³, avec des augmentations annuelles de 4 à 6 % par an, une eau de Seine potabilisée.

Ce choix technique, sanitaire et financier est un choix pour le court terme comme le long terme qui garanti aux Virois-es une eau de qualité à moindre coût.

Ensuite, depuis la création de la Régie Publique eau des Lacs de l'Essonne, les professionnels de cette dernière, répondant à la volonté politique qui guidait à la fois les élu-e-s et les associations de consommateurs, ont multiplié par 6, ou plus certaines années, les investissements afin de limiter les fuites sur réseau que nous avaient laissé le Syndicat Des Eaux d'Île de France et l'entreprise Veolia, fin 2010.

Depuis lors, tout a été mis en œuvre pour que le rendement du réseau sur Viry-Châtillon soit de 85% alors qu'il n'était que de 80 % en 2011. Ainsi vous disposez d'un outil public performant qui fait faire des économies aux Castelviroises et Castelvirois. Économies sur des volumes qui, auparavant partaient en fuite, donc potabilisés pour rien, et dont le coût était pourtant répercuté sur la facture des usagers. Vous pouvez comparer cette performance avec les 40% de fuite ou 60% de rendements constatés dans trop de communes françaises !

Ainsi sont les pratiques des multinationales qui réalisent un chiffre d'affaire aussi grâce aux réseaux fuyards.

J'attire votre attention, et là je m'adresse plus particulièrement au président de la Communauté d'Agglomération, sur le fait que l'ensemble de ces pratiques pénalisantes pour les usagers, aussi bien en matière tarifaire qu'en investissement, se poursuivent sur Grigny tant qu'il n'est pas mis fin au contrat avec Suez–Lyonnaise des eaux.

À l'arrivée, vous devriez vous féliciter de pouvoir disposer d'un outil aussi performant, d'autant plus que la comparaison des tarifs avec les villes voisines est sans appel :

Même si vous augmentiez de 6 %, ce que je ne vous invite pas à faire, vous seriez à 1,26 € HT en 2015, alors que Savigny est déjà à 2,62 € HT en 2013 (Suez), Sainte Geneviève des Bois est à 2,146 € HT en 2013 (Suez), Vigneux est à 2,125 € HT en 2013 (Suez), Athis et Juvisy sont à 1,476 € HT en 2014 (Veolia) et Evry est à 1,4216 € HT en 2013 (Partenariat Suez et Régie publique). (Ces tarifs comparés étant tous sur une référence de 120 m³ consommés.)

Vous voyez, rien d'idéologique dans tout ça. Rien que de la bonne gestion des deniers publics que les usagers nous confient, vous confient.

Alors ne donnez pas raison aux révélations de Marianne de 2012. Prouvez que vous n'êtes pas destinataires de mauvaises « notes blanches » de multinationales. Où alors, je mets en garde les Viry-Chatillonnaises et Viry-Chatillonnais : vous allez finir par trouver certaines « additions » salées.

Ensuite, j'en profite pour revenir brièvement sur les finances de l'agglomération.

Je vous trouve moins « zélés » à communiquer sur le fait qu'un audit commandé par vous-même atteste que les dépenses de gestion de la Communauté d'Agglomération ont été contenues dans un contexte de suppression de la taxe professionnelle et de ralentissement de l'activité économique. Moins zélés, en effet, que vous ne l'avez été pour communiquer sur une saisine de la chambre régionale des comptes, qui n'était pas fondée puisque le budget de l'agglomération n'était pas en déficit. Seul un budget annexe en charge de l'aménagement et du développement économique l'était, et ceci en accord avec l'État, depuis 2009, afin de ne pas laisser les spéculateurs immobiliers défigurer Viry-Châtillon et Grigny. Un déficit assumé politiquement, notamment pour maîtriser les commercialisations en Zones Franches Urbaines. Vous êtes dans un territoire qui comptait moins de 0,5 emploi par habitant, il y a 10 ans, cela donne des devoirs vis-à-vis de la population.

Dois-je vous rappeler que cette stratégie a permis aux territoires des Lacs de l'Essonne de créer, de 2005 à 2008, près du quart, 25% des emplois privés du département sur son sol, et presque 50% ont à l'époque bénéficié aux Virois-es et Grignois-es.

Alors, épargnez-nous les comédies post-électorales, vos 100 jours d'état de « grâce » sont terminés. Bon courage pour la suite.

Un conseil, si je puis vous en faire un, et si vous êtes capables de le recevoir : vous avez à la ville et à l'agglomération de formidables équipes qui font vivre des services publics de qualité. Souvent les projets de services ont été élaborés par les agents eux-mêmes dans le cadre de projets de services participatifs, vous seriez bien bêtes de vous en priver, en les cassant pour les mettre dans les mains des profiteurs en mal de dividendes.

GABRIEL AMARD

